



# Vaux Nouvelles

## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

### JARDINS DES HAUTS PRÉS



Le 15 avril dernier, monsieur Alain Schmitz, Président du Conseil Général des Yvelines et monsieur Michel Vignier, conseiller général, ouvraient officiellement les jardins familiaux des Hauts Prés.

Monsieur Schmitz nous a rappelé son soutien à la création de ces jardins de plus en plus nombreux, afin de donner à ceux qui en sont privés, la possibilité de s'exprimer ou de s'évader au travers du jardinage, sans doute en référence à *Candide ou l'optimisme* de Voltaire.

#### LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

- Les 43 kms de voirie ont beaucoup souffert des fortes gelées du dernier hiver. Le sel, réclamé à cor et à cri à chaque chute de neige (40 tonnes ont été utilisées ce dernier hiver), n'a rien arrangé.

Une première campagne « Nids de Poule » a été réalisée en avril.

Une seconde est prévue en mai. Le Chemin des Chameaux dans sa partie ouest et le Boulevard Loiseleur ont été particulièrement affectés par le dernier hiver. Ils seront reconstruits en profondeur.

- L'accès à l'école primaire par le chemin des Clos est aujourd'hui facilité grâce à une allée bétonnée.

Plus carrossable pour les pou-

settes, ce chemin permettra aux parents et aux enfants d'éviter la gadoue les jours de pluie. Dans un second temps, le portail du Chemin des Clos sera remplacé par des bornes escamotables.

- Le « GV2 », construction métallique pratique mais peu esthétique, et qui a servi un temps de chantier naval, était utilisé depuis quelques années comme entrepôt.

Il n'a pas résisté aux assauts de la dernière tempête.

Il a été démonté par les Services Techniques de la Commune, et laisse un espace dégagé nettement plus agréable à l'œil dans l'environnement de verdure que constitue le Parc de la Martinière.

J-P Couteleau

Adjoint au maire aux travaux et à la sécurité

#### EXTENSION DU COSEC

En mars dernier s'est tenue une première réunion de consultation des associations sportives occupant actuellement le Cosec quant à notre projet d'extension. Ce premier pas vers ce projet nous a permis de recueillir les avis des uns et des autres, d'entendre leurs demandes et leurs propositions, tout en tenant compte des limites des possibilités actuelles du bâtiment existant et du terrain avoisinant. D'autres réunions suivront.

Tous les souhaits pour une intensification de la vie sportive vauxoise seront pris en compte. Les Vauxois seront tenus régulièrement au courant des diverses étapes de ce projet.

*Micheline Deleau*

Adjointe au maire à la Vie Associative et à la Vie des Quartiers.

#### VIDEO PROTECTION

Compte tenu des actes de vandalisme et les incivilités constatés à Vaux-sur-Seine, en particulier dans le secteur de la Martinière, la Commune a décidé de mettre en place une vidéo protection, avec pour objectif la protection des biens, des personnes, des installations publiques.

Ce système est également susceptible d'aider à élucider des faits délictueux, tout en constituant une dissuasion pour les auteurs des actes de malveillance.

Comme nous nous y sommes engagés, cette vidéo protection fera l'objet d'une réunion publique d'information.

Chacun pourra découvrir et commenter les emplacements prévus pour les huit caméras, ainsi que le traitement des

images, et la confidentialité de ces données.

L'ensemble de ce dossier est bâti sous le contrôle des services de la Préfecture, lesquels doivent donner leur autorisation avant le déploiement de ce réseau.

La video protection à Vaux-sur-Seine se fera autour des bâtiments et du Parc de La Martinière, ainsi que sur les parkings que nous souhaitons voir plus fréquentés à l'avenir, de jour comme de nuit.

#### APPEL À LA VIGILANCE

La Police Municipale, par sa présence soutenue, œuvre pour éviter cambriolages ou autres vols. Il faut savoir que la plupart des délits sont commis dans la journée, au moment où l'on va faire quelques courses ou chercher les enfants à l'école.

A chacun d'avoir une vigilance particulière, et au moment où vous préparez votre départ en congés, pensez à vous inscrire, à la mairie, ou au poste de Police Municipale, à l'Opération : *Tranquillité Vacances*.

J-P Couteleau

#### ÉLECTIONS RÉGIONALES

Résultats du second tour des élections Régionales du 21 mars 2010.

Inscrits : 2843  
Votants : 1412  
Exprimés : 1348

Liste UMP menée par :  
V. Pécresse : 633 voix

Liste PS menée par :  
J-P Huchon : 715 voix

# BUDGET 2010



Présenté par Gérard Moneyron,  
Adjoint au maire aux Finances



L'élaboration du budget 2010 intervient dans des perspectives financières et économiques toujours aussi tendues. Au niveau des collectivités locales, 2009 a également été le point de départ de réformes dont on peut craindre qu'elles réduiront les concours financiers dont les communes pourront bénéficier de la part de l'Etat, de la Région et du Département. Les communes doivent donc dès à présent anticiper une baisse de leurs recettes en alliant réduction/optimisation des dépenses, et amélioration de la qualité des services.

## LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

### Fonctionnement

- ◆ Effort de gestion des dépenses de fonctionnement.
- ◆ Absence de hausse de la fiscalité (0% pour la quote part de la Municipalité).
- ◆ Maintien de notre aide en faveur du scolaire et des jeunes.
- ◆ Augmentation de notre aide en faveur des personnes en difficulté.
- ◆ Maintien de notre aide en faveur des associations
- ◆ Prise en compte des évolutions de carrières des agents communaux

### Investissement

- ◆ Nouvelle Mairie,
- ◆ Réfection de la voirie et extension de l'éclairage public,
- ◆ Rénovation des écoles,
- ◆ Installation d'un système de vidéo-protection,
- ◆ Valorisation du patrimoine communal :

Restauration des lavoirs « Fortvache et St Nicaise ».

Aménagement des bords de Seine.

Rénovation du parc de la Martinière.

## LES LEVIERS DE GESTION

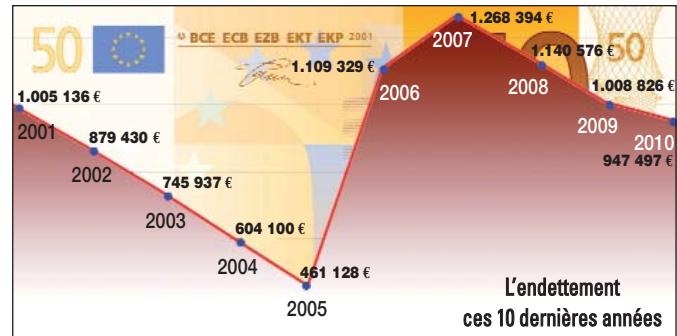
Les investissements 2010 seront autofinancés. Nous n'aurons pas recours à l'emprunt pour financer nos réalisations.

### L'endettement

L'encours de la dette fléchit en 2010 et s'établit en capital à 947 816 €, soit 197 € /habitant, contre 210 € /habitant en 2009. Cela correspond à un remboursement annuel capital et intérêts de 79 779,86€, soit 17 € /habitant, alors que l'annuité de la dette s'élevait à 20 € /habitant en 2009.

Notre commune fait partie des communes les moins endettées de la région.

La moyenne des 10 communes voisines est de 677 € /habitant.



### La fiscalité

Sur proposition de la commission Finances, compte tenu d'un contexte économique et financier incertain, le conseil Municipal n'augmente pas les taux d'impôts, hors augmentation de la base de l'Etat. Il convient aussi de prendre en compte la politique d'abattement pratiquée par la Municipalité : abattement général à la base, abattement pour charges de famille, abattement spécial en faveur des revenus modestes et des personnes handicapées.

Les taux d'imposition pour l'année 2009 sont les suivants :

Les taux d'imposition pour l'année 2010 restent inchangés par rapport à l'année 2009.

Taxe d'habitation 12,30%

Taxe sur le foncier bâti 15,38%

Taxe sur le foncier non bâti 113,09%

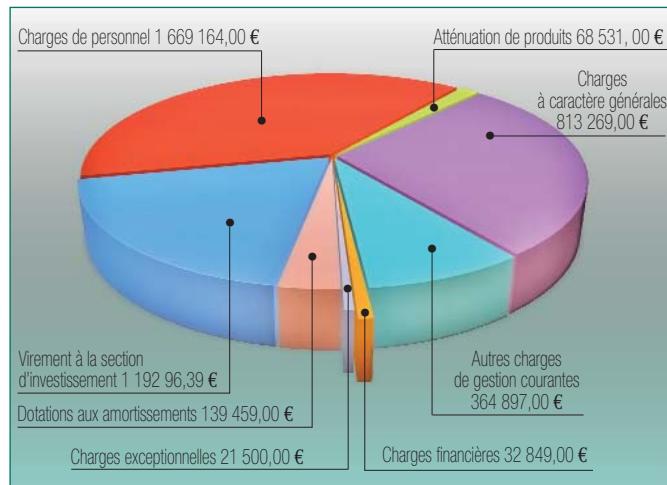


Tableau comparatif de la taxe d'habitation et de la taxe foncière avec les communes voisines et les communes de France de taille comparable.



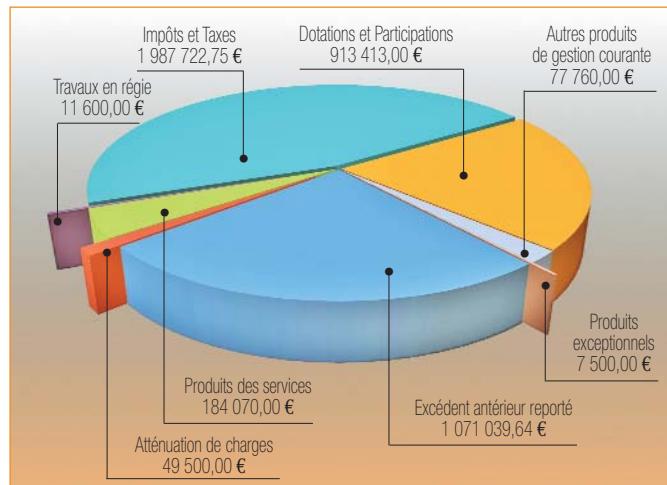
## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### LES DÉPENSES : 4 302 605, 39 €



- ◆ Le poste le plus important reste les Charges de personnel .
- ◆ Les charges à caractère général représentent 26 % du budget. Elles comprennent les charges liées au fonctionnement de la commune (chauffage, électricité, assurances, frais de télécommunication, entretien de la voirie, du matériel, des bâtiments, des terrains).
- ◆ Le poste Autres Charges de gestion courante qui représente 12 % du budget prend en compte toutes les subventions versées par la commune aux associations vauvoises et aux divers syndicats auxquels nous appartenons.
- ◆ Les Charges financières représentent 1,05 % du budget .

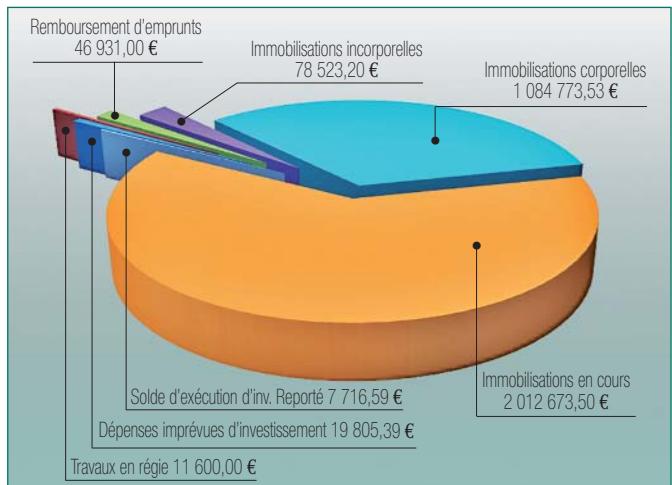
### LES RECETTES : 4 302 605, 39 €



- ◆ Les Impôts et Taxes représentent 46 % des recettes. Les contributions directes restant le poste le plus important.
- ◆ Les dotations et participations représentent 21% des recettes totales.
- Se trouve également sous cette rubrique la Dotation globale de fonctionnement (DGF).
- ◆ Les produits des services, composés principalement des recettes de cantine, ainsi que les atténuations de Charges, viennent renforcer les recettes communales.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

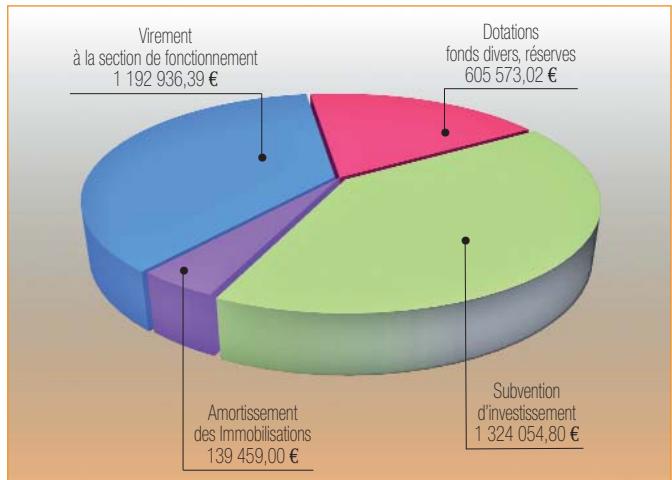
### LES DÉPENSES : 3 262 023,21 €



Les immobilisations corporelles et incorporelles (36 %) constituent les investissements que la commune va réaliser cette année dans les domaines suivants :

- ◆ Réfection de la voirie :
  - ⇒ Chemin des Champeaux et Sente des Sarrazins
  - ⇒ Boulevard Loiseleur
  - ⇒ Sente des Hauts Prés
  - ⇒ Passage pour poussettes parc Martinière
- ◆ Eclairage public
  - ⇒ Angle bd Angibout et Sente Quiète
  - ⇒ Chemin des Champeaux
  - ⇒ Boulevard Loiseleur
- ◆ Rénovation des écoles  
(remplacement fenêtres et travaux peinture)
- ◆ Vidéo protection
- ◆ Réfection des vestiaires foot
- ◆ Jeux Parc Martinière
- ◆ Restauration Lavois Fortvache et St Nicaise.
- ◆ Les immobilisations en cours (62 %) : Nouvelle mairie.

### LES RECETTES : 3 262 023,21 €



- ◆ Les dotations et fonds divers ,18 %,sont alimentés notamment par la récupération de la TVA.
- ◆ Les subventions d'investissement, 41 %, sont des recettes provenant de l'Etat, de la Région, du Département, et du Parc Naturel Régional du Vexin dans le cadre des programmes réalisés.

# Budget Assainissement 2010

Présenté par Julien Crespo, Maire

Le budget assainissement 2010 a été voté à la majorité. Il a été bâti en tenant compte des travaux importants que nous allons réaliser avenue de Cherbourg, boulevard Angibout et chemin du Haut Val/chemin du Val dont le coût total hors taxes des travaux est estimé à 1 400 000 euros HT.

Nous avons volontairement retardé le début des travaux dans l'attente de la subvention de l'Agence de l'Eau (organisme gouvernemental) dont le montant s'élève à 527 000 € et qui nous a été notifiée. A cette subvention s'ajoutera celle du Conseil Général des Yvelines à hauteur de 478 000 €, le solde, soit 400 000 €, sera financé pour partie en fonds propre.

Il est à noter que nous n'avons plus aucun ancien emprunt sur le budget assainissement.

Comme tout budget communal, le budget d'assainissement doit s'équilibrer par ses propres recettes. Celles du budget d'assainissement proviennent essentiellement de la redevance communale appliquée sur les foyers raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement.

Comme vous pourrez le remarquer sur le tableau annexé, la principale dépense d'exploitation concerne l'autofinancement de 428 000 € qui va nous servir à alimenter les recettes d'investissement.

Les charges à caractères générales ont pris en compte le contrat d'entretien du réseau et certaines opérations d'assainissement qui seront réalisées en fonds propre.

Les recettes d'exploitation proviennent essentiellement de la surtaxe d'assainissement et de l'excédent antérieur reporté.

Les recettes et les dépenses d'investissement découlent directement des travaux qui seront réalisés.

Pour mémoire le programme quinquennal prévu :

Avenue de Cherbourg côté voie SNCF, extension du réseau sur 460 mètres linéaires de canalisations.

Chemin du Val et chemin du Haut Val côté amont, soit 550 mètres linéaires de canalisations.

Boulevard Angibout, sur 1070 mètres linéaires de canalisations.

Ces travaux verront l'aboutissement de notre programme quinquennal.

<b>DÉPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>570 531,89 €</b>
Charges à caractère général	94 526,00 €
Virement à la section d'investissement	428 654,86 €
Dépenses imprévues Fonct.	1 735,03 €
Autres charges gestion courante	6 165,00 €
Charges financières	- €
Charges exceptionnelles	10 900,00 €
Dotations aux amortissements	28 551,00 €
<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>570 531,89 €</b>
Excédent antérieur reporté fonct.	339 221,89 €
Subventions transférables	9 560,00 €
Atténuation de charges	- €
Redevances, produits gestion courante	221 750,00 €
<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 712 593,00 €</b>
Solde d'exécution d'inv. reporté	- €
Dépenses imprévues Invest.	20 000,00 €
Subventions transférables	9 560,00 €
Emprunts et dettes assimilées	- €
Immobilisations corporelles et incorporelles	25 000,00 €
Immobilisations en cours	1 658 033,00 €
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 712 593,00 €</b>
Solde d'investissement reporté	243 203,14 €
Virement de la section de fonct.	428 654,86 €
Dotations fonds divers réserves	19 668,00 €
Subventions d'investissement	992 516,00 €
Emprunts et dettes assimilées	- €
Amortissements des Immo	28 551,00 €

Par contre nous continuerons à développer l'assainissement collectif sur la commune. Pour ce faire, nous allons travailler, avec le Syndicat du SIAM des Mureaux, à la révision de notre schéma directeur d'assainissement afin de définir les axes prochains de développement des réseaux et ainsi de mieux planifier nos prochains investissements.

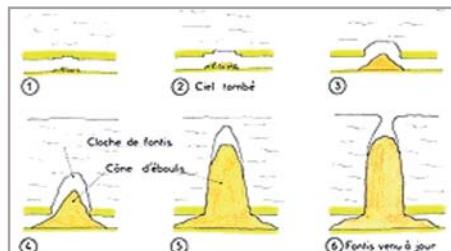
## LE FONTIS DE LA DÉPARTEMENTALE 17

Les Vauxois le savent bien : l'Hautil est un véritable gruyère, l'exploitation du gypse ayant été intensive jusqu'aux années 60. Les effondrements des galeries, laissées pour la plupart en l'état à l'arrêt des exploitations, sont inéluctables.

Le dernier visible par tous s'est produit sous la Route Départementale 17, en décembre 2009. Depuis cette date, le Conseil Général met tout en place afin de sécuriser la zone.

Le fontis a été comblé en surface.

Les travaux lourds débuteront en juin, et nécessiteront de multiples forages (entre 80 et 100) jusqu'à 40 mètres sous la surface, profondeur à laquelle se trouve la galerie effondrée (hauteur de cette galerie : 5 mètres).



Grâce à ces forages, il sera possible d'injecter des matériaux afin de combler la galerie à l'origine de ce fontis.

Quelques explications d'après le site internet de l'Inspection Générale des Carrières :

<http://www.igc-versailles.fr/>

### Les accidents liés aux cavités

Il n'y a que très peu de temps que la mécanique des roches permet de calculer la stabilité d'un ensemble de piliers séparés par des galeries. Jadis, le carrier se basait sur son expé-

rience pour déterminer la masse d'un pilier ou la largeur d'une galerie. Si un juste milieu n'était pas trouvé entre la taille des piliers et l'ouverture des galeries, piliers et toits cédaient sous le poids des terrains de recouvrement entraînant la ruine des terrains de surface.

Le fontis est un effondrement ponctuel, brutal et inopiné, du sol suite à la ruine d'un pilier et/ou de l'effondrement d'une galerie.

Ces phénomènes sont aggravés et accélérés lorsqu'ils sont combinés avec des infiltrations d'eau.

### Comblement : injection par forages

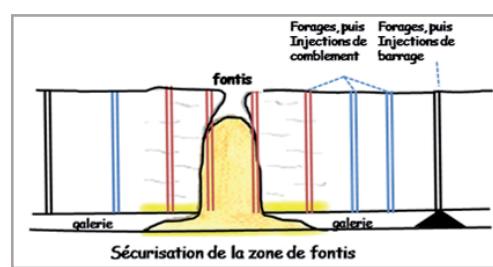
Les matériaux injectés sont des sablons ou des cendres volantes traitées au ciment. Il convient de s'assurer de la comptabilité des matériaux injectés vis-à-vis des contraintes environnementales.

Il faut au préalable établir un barrage pour circonscrire la zone à traiter.

L'injection se déroule ensuite en deux phases: remplissage gravitaire puis clavage (coulis plus riche en ciment).

J-P Couteleau

Adjoint au maire aux travaux



**SPANC**

Service public

d'assainissement non collectif

- La Commune : a transféré sa compétence au SIAMHLM ( Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Meulan Hardricourt Les Mureaux). Toutefois, le maire conserve son pouvoir de police qui, lui, ne peut pas être transféré.

- Le SIAMHLM a contractualisé avec la société VEOLIA EAU pour assurer le contrôle des installations d'assainissement non collectif sur la commune.

Les habitants disposant d'une cuve, ont, ou vont recevoir, un courrier de VEOLIA afin de prendre rendez-vous pour le contrôle des installations.

Cette prestation va s'échelonner sur plusieurs mois.

Nous vous rappelons que la loi sur l'eau oblige les usagers à :

- Disposer d'un système en bon état de fonctionnement.

- Financer son installation.

- Constituer un dossier technique et le soumettre au contrôle du SPANC.

- Maintenir son installation en bon état.

- Maintenir le libre accès à son installation pour contrôle et entretien.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil et d'apporter toute l'aide nécessaire au contrôleur VEOLIA.

**J-C Waltregny**

Vice président du SIAMHLM

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Vous est-il arrivé d'apercevoir un matin aux environs de 9 h 15 un TGV roulant sur la ligne SNCF Mantes-Paris par Conflans et le soir vers 21 h sur cette même ligne? Vous n'avez pas rêvé. C'est bien un TGV en essai reliant la Normandie à Strasbourg, partant du Havre et desservant Rouen, Mantes, l'Aéroport Charles de Gaulle, la Champagne-Ardenne et la Lorraine. Pour l'instant, un TGV le matin et un TGV le soir. Bientôt, plus besoin de rejoindre Paris et la gare de l'Est pour atteindre Strasbourg directement à partir de Conflans fin d'Oise.

Renseignements :

[www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)

**CHEMIN DE LA MÉCANIQUE****DIT CHEMIN SOLANGE BENOIST**

Le 30 avril 2010, devant une trentaine de personnes ayant connu M<sup>me</sup> Solange, était inaugurée la nouvelle plaque du Chemin de la Mécanique auquel est associé le nom de Solange Benoist.

Pourquoi ajouter ce nom ? Mademoiselle Solange, c'est le souvenir d'une silhouette sombre juchée, par tous les temps, sur sa bicyclette noire et qui habitait la maison à l'angle du chemin de la Mécanique et de l'avenue de Paris.

En personne dévouée, elle allait soigner les malades, veiller les mourants esseulés et secourir tous ceux qui en avaient besoin. On dit d'elle que c'était l'ange des mariniers. Elle a ainsi pansé, quelquefois nourri des générations de mariniers blessés ou affamés et s'occupait également des enfants du port Maron. Nous pourrions ajouter beaucoup d'autres témoignages de ses actions entre autres pendant les guerres mais ce serait trop long.

Le message le plus important qu'elle nous a laissé à quelques jours de sa mort, à 80 ans, et qui la résume bien est celui ci : *C'est dur de devoir partir déjà, alors qu'il y a encore tant à faire !*

*Danielle Hautbois*

**ÉVITEZ LA RADIATION**

Si vous changez d'adresse sur la commune, merci de communiquer votre nouvelle adresse au service élections de la Mairie.

Cela vous évitera d'être radié aux prochaines élections. Contactez madame Hidden Tel : 01 30 99 91 56

**AMICALE DES DONNEURS DE SANG À L'HONNEUR**

Le dimanche 2 mai s'est déroulée à l'Espace Marcelle-Cuche l'Assemblée Générale des Donneurs de Sang, en présence du Dr. Denis Pages, de l'EFS Versailles, de Madame Claude Arnaud, Présidente de l'Union Départementale.

Lors de cette manifestation, la Présidente de l'Amicale, madame Odette Bréard, ainsi que notre Maire Julien Crespo ont procédé à une remise de di-

plômes à la vingtaine de donneurs de sang qui s'étaient déplacés à cette occasion. Ont été particulièrement à l'honneur G. Mansuy, médaille d'or pour un nombre supérieur à 150 dons, M. Gondoin et M. Jaegle, médaille d'argent pour un nombre de dons supérieur à 100. Toutes nos félicitations à ces donneurs qui, nous l'espérons, permettra à la ville l'obtention du Label «Commune donneur».

**PIÉTON OU AUTOMOBILISTE ?**

Lorsque le piéton devient automobiliste, il en oublie parfois le respect élémentaire... du piéton. Le résultat de ce comportement amnésique est visible tous les jours, et tout particulièrement rue du Général de Gaulle. Sur cet axe très fréquenté (4.000 véhicules par jour), on note des véhicules stationnés les quatre roues sur le trottoir, de sorte que pas même un piéton ne peut passer sans descendre sur la chaussée, et que penser des adultes avec une poussette qui sont obligés de prendre ce risque ? Les parkings publics sont délaissés, y compris dans la journée, et certains propriétaires de garage ou de cour préfèrent cette solution de facilité pour ne pas avoir à faire une manœuvre, ou quelques mètres à pied... Les zones d'arrêt de courte durée destinées à faciliter l'accès aux commerces sont régulièrement squattés pour les mêmes raisons de fainéantise. Nous sommes amenés à adopter une

solution plus radicale avec la pose de potelets empêchant le stationnement ou l'arrêt, et la rédaction de procès verbaux à l'encontre des automobilistes peu respectueux d'autrui

**CARTES D'IDENTITÉ ET PASSPORTS**

Pour le renouvellement de votre carte d'identité ou de votre passeport, n'attendez pas l'été !

Le ministère de l'Intérieur vient de simplifier les démarches nécessaires à l'obtention d'une CNI ou d'un passeport, particulièrement pour celles et ceux qui détiennent déjà un titre sécurisé (carte d'identité «plastifiée», passeport électronique ou biométrique).

Pour une demande de passeport, liste des communes équipées, disponible sur :

[www.yvelines.pref.gouv.fr](http://www.yvelines.pref.gouv.fr)  
rubrique «vos démarches» / «passeports ou cartes nationales d'identité»).

Liste des pièces à fournir disponible sur :

[www.yvelines.pref.gouv.fr](http://www.yvelines.pref.gouv.fr)  
rubrique «vos démarches».

**Le C.V.VX Vainqueur  
de la Coupe Ile de France  
à la Mer 2010**



La Coupe Ile-de-France à la mer 2010, a été l'occasion de retrouver une vingtaine de clubs franciliens, lors d'une compétition en habitable en mer dans une ambiance sportive et chaleureuse.

Samedi 13 mars, le premier départ prévu à 9h, a obligé les équipiers des 22 équipages concurrents à se lever tôt. Quatre courses ont été courues malgré un vent toujours extrêmement variable en force et direction, contraignant le comité à de nombreux changements de parcours. Les trois premiers parcours « bananes », ont été ablement disputés. La quatrième course était un parcours « côtier » où l'influence du courant a été primordiale dans un vent mollissant.

Dimanche 14 mars les équipages, dont certains avaient quand même de petits yeux, ont été matinaux, une nouvelle fois, pour être à 9 heures sur la ligne. Trois courses « bananes » ont été courues dans un vent plus faible que la veille.

7 courses validées pour dépasser les concurrents, le podium 2010 est le CVVX mené par Philippe Benaben, suivi du YCF2 de Pierre Le Maout puis de USGA-ZELEC 2 de Loic Le Foll.

Le CVVX organisera l'édition 2011 comme le veut la tradition.

*José LERMA*

**TENNIS DE TABLE**

Les samedi et dimanche 20 mars s'est déroulé le tournoi de tennis de table du club de Vaux. Comme à l'habitude, enfants, adultes, membres d'un club ou non se sont affrontés durant les deux jours. Une quarantaine de joueurs y ont participé.

Après des finales très disputées, Louis Neumann remporte le tableau Poussin-Benjamin face à Teddy Charlot et Tom Ehret le tableau Minime-Cadet face à Rémy Chefdeville. Au cours de ce tournoi, nous avons pu refaire un tableau féminin. Pauline Dore l'emporte dans une finale face à Anne Lebreux. Le tennis de table est aussi fait pour la gente féminine. Alors n'hésitez pas, venez essayer. Dans le tableau masculin, Olivier Percheron gagne contre Romain Darragon en n'ayant concédé aucun set au cours de la journée. Bravo ! Enfin un tableau à Handicap était organisé, des points d'avance sont donnés au joueur reconnu plus faible afin d'égaliser les chances. Rémy Chefdeville gagne ce tableau face à Bastien Morel. Le repas de midi ainsi que le pot de l'amitié permettent de faire du tournoi un moment agréable pour tous.

Les compétitions des cinq équipes de jeunes arrivent à leur terme.. Il y a une équipe de benjamin garçon, deux équipes de minimes (dont une inscrite en cours d'année pour répondre à une demande des enfants), une équipe minime filles et une équipe cadet garçons. Pour les finales, en plus des parents accompagnant les enfants, des adultes inscrits au club iront les soutenir. Les deux équipes adultes vont également terminer la saison. Résultats début juin pour toutes les compétitions. Vous pourrez les consulter sur le site du club : <http://ttcvaux.forumsactifs.com> Le 8 mai nous avons organisé les éliminatoires du Premier Pas Pongiste. Cette compétition est particulièrement destinée à tous les enfants des écoles primaires (du CE1 au CM2) qui ne sont pas inscrits en club.

*F. LECOUVEY*

**DRAME À VAUX-SUR-SEINE.**

Tel était le titre à la une du journal local, le mercredi 21 avril. En effet, un cambriolage monstrueux a eu lieu à la banque BNC (Banque Nationale des Chocolatiers). 10 000 œufs, 3 000 poules et 189 77 lapins de cacao ont été dérobés. Les caméras de surveillance ne fonctionnaient pas et le gardien était parti promener son chien. Le ou les malfrats ont donc profité de l'absence de ce dernier pour s'emparer du butin. La police a retrouvé une paire d'oreilles de lapin en chocolat ainsi que d'autres indices.

L'adjudant Milka, chargé de l'enquête, a décidé de confier celle-ci aux jeunes Vauxois. C'est donc par équipe de 7, que les groupes, aidés du dossier préparé par la police, ont questionné les différents suspects, recherché les empreintes ou les cheveux laissés sur les lieux du vol et déchiffré les lettres codées trouvées à proximité du lieu du cambriolage.

Au bout de quelques heures d'enquête acharnée, toutes les équipes se sont mobilisées autour du gardien qui a avoué avoir dérobé tous les chocolats. Chaque enfant est ensuite reparti avec une partie du trésor de la banque au grand désespoir du directeur de la BNC.

**E.S.VA 50 ANS !**

Le dimanche 4 avril dernier, l'ES Vauxoise fêtait ses 50 ans d'existence. Ce fut l'occasion de rassembler les anciennes et nouvelles gloires de notre club. La journée débute par un match qui permet à certains de rechausser les crampons



oubliés dans un placard depuis de nombreuses années. Les commentaires au bord du terrain rappelèrent les nombreux exploits de nos champions au fil des ans à l'Espace M. Cuche.

Un apéritif champêtre suivi d'un repas servi au foyer municipal, au cours duquel la convivialité fut de rigueur et où chacun apporta son aide pour le service, prolongea cette journée.

Quelques pas de danse puis ce fut le moment des au-revoirs avec le regret que cette journée ne puisse s'éterniser.

Encore un grand merci pour les organisateurs de cette belle journée.

*Eric Rapp Président de l'ESV*



**STADE DE FRANCE, ILS Y ÉTAIENT !**

Durant les vacances de Pâques, le club de football de Vaux-sur-Seine a proposé un stage de football pour les jeunes de la commune. C'est ainsi qu'une quinzaine de passionnés de tous âges se sont retrouvés sur la pelouse du stade municipal, tous les matins, pour travailler leurs gammes (technique et tactique : passe, contrôle, mobilité, dribble ...).

Le stage s'est clôturé par une visite du stade de France !

## RENCONTRE AVEC DES SCOUTS À LA RÉSIDENCE ORPEA

Une petite révolution a eu lieu le week-end du 20 et 21 mars à la Résidence ORPEA : en effet, une vingtaine de Scouts originaires de Rueil-Malmaison (92) sont venus partager 2 jours avec les résidents!

Cette formidable expérience a vu le jour sur une proposition de Cécile, la Psychomotricienne de l'établissement, également Cheftaine à Rueil-Malmaison, dans la tribu Sainte Thérèse de Lisieux.

Cette rencontre entre les Résidents et les jeunes Scouts, initialement programmée le temps d'une journée, s'est finalement transformée en un week-end complet passé à la résidence ...

Ainsi, le samedi 20 mars, les résidents ont vu, avec joie, les tentes Scouts envahir la pelouse de leur jardin, pour n'en repartir que le dimanche après-midi.

Le temps d'un week-end, les jeunes et leurs aînés ont partagé beaucoup d'émotions, de débats et de rires, autour d'ateliers divers : pâtisserie, loto, jeux de société apportés par les jeunes, chants accompagnés de guitare ... sans oublier le partage d'expériences scouts, que certains résidents avaient eux-mêmes vécues dans leurs jeunes années !

Ce week-end hors du commun restera gravé dans les mémoires, les retours étant extrêmement positifs, tant côté Scouts que côté Résidents, qui ont retrouvé, dans ces échanges intergénérationnels, leur rôle d'aînés, responsables de la transmission des savoirs !

*Cécile Roman,  
Psychomotricienne  
Valérie Réau,  
Directrice de la Résidence*



## CCAS - SOLIDARITE

### PLAN CANICULE 2010

Cette année encore, dans un esprit de précaution, le CCAS recense les personnes isolées ou handicapées âgées de plus de 65 ans, désirant bénéficier d'une attention particulière au cours de l'été en cas de canicule.

Si vous souhaitez recevoir de temps en temps une visite amicale et attentive de la Police Municipale ou si vous connaissez une personne seule ou sans famille que ces visites pourraient concerner, contacter M. Bianco au : 01 30 99 91 55 afin de recevoir le questionnaire permettant un meilleur suivi et un moyen d'éviter l'isolement et les conséquences de la canicule.

### PERMANENCES

#### DES ASSISTANTES SOCIALES

Mesdames Maes et Prigent assureront une permanence sans rendez-vous au 144, rue du général de Gaulle les mardis 1<sup>er</sup> juin 15 juin et 29 juin 2010 de 14 h à 16 h.

### BROCANTE DU 1<sup>ER</sup> MAI

Les membres du CCAS remercient les Vauxois et les visiteurs venus s'approvisionner sur le stand de fleurs au profit des actions sociales de notre commune.

Les bénéfices permettront une aide ponctuelle à des familles vauxoises en difficulté.

### PLAN YES

#### (Yvelines Etudiants Séniors)

Ce dispositif mis en place par la Coordination Gérontologique de l'ALDS (Association Locale de Développement Sanitaire) à l'initiative du Conseil Général des Yvelines, déjà connu de certains depuis plusieurs années, est renouvelé en 2010.

Des jeunes, encadrés par l'ALDS, se mettent au service de nos aînés durant l'été pour des visites de convivialité, promenades, sorties ou démarches de la vie courante, dans le but de rompre l'isolement et la solitude des personnes âgées de 60 ans et plus.

Si vous souhaitez la compagnie d'un étudiant fille ou garçon

quelques heures par semaine, pendant le mois de Juillet ou le mois d'Août, contacter Mme M. Bianco au : 01 30 99 91 55 afin de vous inscrire et d'indiquer la période choisie et vos préférences.

### REVALORISATION DES RETRAITES

En application du dispositif législatif, les retraites du régime général sont revalorisées à compter du 1<sup>er</sup> avril de 0,9 %. Cette revalorisation concerne les retraites personnelles et les retraites de réversion.

Le minimum vieillesse ou ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) est revalorisé de 4,7 %.

Il s'élève désormais à 708,95 € par mois.

Les retraités n'ont aucune démarche à effectuer, cette revalorisation est automatique sur la retraite d'avril versée début mai. Pour rappel, les revalorisations des retraites personnelles et de réversion sont indexées sur l'indice des prix à la consommation hors tabac.

## La Caisse des Écoles vauxoise : la concrétisation d'un projet, une nouvelle vitalité!



C'est officiel... la Caisse des Écoles est réactivée dans notre commune depuis le 30 mars 2010! Cet événement réjouissant pour tous les Vauxois, au premier rang desquels figurent les enfants scolarisés à Vaux-sur-Seine, sera générateur de manifestations destinées à collecter des fonds au bénéfice des deux écoles. Cette redynamisation de la Caisse des Écoles, rendue possible par une forte mobilisation des parents, s'est généreusement traduite par 171 adhésions.

En qualité de parents élus au comité d'administration de la Caisse des Écoles, nous renouvelons aux adhérents nos chaleureux remerciements. Et c'est forts de cette belle marque de confiance que nous nous sommes investis dans notre mission, aux côtés des administrateurs de droit de cet établissement para-municipal (Monsieur le Maire, les adjoints et conseillers municipaux désignés par le Conseil Municipal, Madame la directrice de l'école maternelle accompagnée de Madame la directrice de l'école élémentaire et Monsieur le délégué du Préfet.

La priorité du moment est d'organiser la kermesse du 26 juin 2010 au parc de la Martinière, qui à cette occasion se transformera en terrain de jeux et d'animations variées autour du thème général de l'Afrique Noire (en lien avec l'un des projets scolaires 2009-2010). Les Vauxois (et le soleil!) sont conviés à venir s'y amuser et échanger en toute convivialité de 11 h à 17 h 30.

Le bon déroulement et la réussite de cette fête étant fonction, entre autre chose, du nombre de personnes qui s'engageront à nos côtés pour sa préparation. Notez qu'une réunion d'informations « kermesse » s'est tenue le 17 mai 2010 à l'espace Marcelle-Cuche. Nous avons présenté le programme des festivités et vous pouvez, dès maintenant, vous inscrire pour tenir un stand sur le créneau horaire qui vous conviendra le mieux.

Nous faisons également appel aux commerçants, et plus généralement aux professionnels, ou tout particulier, en mesure d'offrir des lots pour doter nos stands et notre tombola (objets promotionnels, bons d'achat, bons d'entrée, surplus de produits divers... sont les bienvenus!). Si vous êtes concernés, nous vous prions de vous faire connaître au plus tôt auprès des organisateurs via l'adresse électronique suivante : [caissedescolesvaux@gmail.com](mailto:caissedescolesvaux@gmail.com).

**CONSEIL MUNICIPAL**

EXTRAITS DE LA SÉANCE DU 29 MARS 2010

**Etaient présents :**

M. Julien Crespo, M. Jean-Claude Bréard, Mme Corinne Robin, M. Gérard Moneyron, Mme Micheline Deleau, M. Jean-Pierre Couteleau, M. José Harter, M. Jean-Claude Waltrégny, M. Luc-Olivier Baschet, M. Michel Le GuilleVIC, Mme Annick Riou, Mme Sylvie Leclercq, M. Marcel Botton, M. José Lerma, Mme Catherine Papalski, Mme Martine Gardin, Mme Aurore Lancéa, M. Gérard Welker, M. Thierry Lachaud, Mme Blandine Prévost, M. Marc Bresciani.

**Absents :**

Mme Brigitte Chiumenti, Mme Ana Monnier, M. Didier Duchaussay, Mme Nazih Benchehida, Mme Natacha Lemarchand, Mme Corinne-Elisabeth Robin.

**Pouvoirs :**

Mme Brigitte Chiumenti a donné procuration à Mme Annick Riou.

Mme Nazih Benchehida a donné procuration à M. Julien Crespo.

Mme Corinne-Elisabeth Robin a donné procuration à M. Gérard Welker.

**Soit :** En exercice : 27      Présents : 21      Votants : 24

Mme Annick Riou a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

**ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2010.**

Le compte rendu de la séance du 10 février 2010 est adopté à l'unanimité.

**DÉCISIONS**

Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises depuis la dernière séance : ( Consultable en mairie et sur le site internet)

**JARDINS FAMILIAUX : DEMANDE DE SUBVENTION**

Ce projet, inscrit au budget primitif 2009, se développe sur un terrain sis sente des Hauts Prés d'une contenance de 1.519 m<sup>2</sup>.

Il est éligible au dispositif d'aide du Conseil Général des Yvelines en faveur de l'aménagement des espaces naturels, à hauteur de 50 % de la dépense plafonnée à 8 € le m<sup>2</sup>.

Le montant total des travaux s'élève à 47.650 € HT.

*A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter auprès du Conseil Général des Yvelines une subvention pour l'aménagement des jardins familiaux.*

**AMÉNAGEMENT DES MARRONNIERS : AVENANT À LA CONVENTION EPFY/COMMUNE DE VAUX SUR SEINE – ENGAGEMENT DE LA PROCÉDURE D'EXPROPRIATION**

La commune a signé le 6 juillet 2007 une convention de veille foncière pour la réalisation d'un programme d'habitat sur le secteur des Marronniers avec l'Etablissement Public Foncier des Yvelines (EPFY), pour procéder à des acquisitions d'opportunités à l'amiable ou dans le cadre de la délégation du droit de préemption urbain.

La mission de l'EPFY entendait une maîtrise foncière, si nécessaire dans le cadre de l'engagement d'une procédure d'expropriation.

Depuis, l'EPFY a acquis, à l'amiable, 60% de l'emprise totale du secteur de ce projet pour une valeur 1,7 millions d'€.

Pour finaliser le projet, la maîtrise foncière doit être poursuivie.

Ainsi la mise en œuvre de cette procédure conduit à solliciter du Préfet un arrêté déclarant d'utilité publique l'opération d'aménagement des Marronniers. Afin de couvrir les délais nécessaires à la conduite de la procédure d'expropriation, la durée de la convention est donc prorogée de trois ans à compter de la signature du présent avenir.

Par ailleurs, l'enveloppe financière de 9 millions d'€ est réduite à 5 millions d'€ correspondant à l'estimation financière de la partie foncière du projet.

Les autres clauses de la convention d'origine sont inchangées.

*A la majorité ( 5 voix contre : M. G. Welker, M. T. Lachaud, Mme B. Prévost, M. M. Bresciani, Mme C-E Robin), le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant à la convention, approuve le projet du programme d'aménagement, approuve la mise en œuvre d'une expropriation par l'EPFY à son bénéfice et approuve le périmètre.*

**ASSOCIATION DE PRÉFIGURATION D'UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION SUR LE TERRITOIRE CENTRE-SEINE-aval : ADHÉSION**

M. Bréard rappelle qu'une étude « Bassins de Vie du secteur Centre Seine Aval » menée par l'AUDAS en 2009, a mis en évidence un territoire entre les pôles de Poissy / Conflans et du Mantois, composé de plusieurs bassins de vie « de proximité ».

Ce territoire, composé de part et d'autre de la Seine, de Vaux-sur-Seine à

Gargenville sur la rive droite, et des Mureaux à Mézières-sur-Seine sur la rive gauche, est marqué par trois enjeux majeurs qui sont la Seine, la plaine industrielle et le Parc naturel régional du Vexin français.

A l'initiative du SIDEME ( Syndicat Intercommunal pour le Développement Economique les Mureaux Ecquevilly ) et de son Président Michel Vignier, les Maires des communes de ce territoire se sont réunis pour envisager les suites à donner à cette étude dont la réflexion est la constitution d'une association de préfiguration d'une Communauté d'Agglomération sur le territoire Centre Seine Aval.

Les communes qui adhéreront à cette association s'engagent à participer à ses travaux et à régler le montant de la cotisation annuelle ( 0,50 € / par habitant ). Elles sont libres de quitter l'association à tout moment et, bien évidemment, gardent leur entière liberté de rejoindre ou non la Communauté d'Agglomération lors de sa création.

*A la majorité ( 5 voix contre : M. G. Welker, M. T. Lachaud, Mme B. Prévost, M. M. Bresciani, Mme C-E. Robin) le Conseil Municipal décide d'adhérer à cette association et d'adopter le projet de statuts.*

*A l'unanimité des suffrages exprimés ( 5 abstentions : M. G. Welker, M. T. Lachaud, Mme B. Prévost, M. M. Bresciani, Mme C-E. Robin), le conseil municipal désigne trois délégués suppléants au délégué titulaire qui est de droit le Maire : M. José Lerma, M. Jean-Claude Bréard, M. Jean-Claude Waltrégny.*

**CAISSE DES ÉCOLES : DÉSIGNATION DES MEMBRES**

Etablissement public Communal, la Caisse des Ecoles est administrée par un Comité composé de trois membres de droit : Le maire, président, l'inspecteur de l'Éducation Nationale et un membre désigné par le préfet.

- Quatre conseillers municipaux désignés par le conseil municipal.

- Trois membres souscripteurs au nombre de 5 élus par les sociétaires réunis en assemblée générale.

- Et de membres bienfaiteurs.

*A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme Chiumenti, Mme Gardin, Mme C-M. Robin et M. Bresciani, représentants du conseil municipal au sein du Comité de la caisse des écoles.*

**DÉMATÉRIALISATION DE PROCÉDURES : CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES**

M. Crespo présente le groupement de commandes constitué en 2007 par le C.I.G. Grande Couronne pour la dématérialisation des marchés publics dont le marché de prestations de services et la convention constitutive arrivent à terme le 31 décembre 2010.

Un nouveau groupement de commande doit être mis en place, qui a notamment pour objet la passation, pour le compte des membres du groupement, des marchés de prestations de services suivantes :

- dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité,

- dématérialisation de la comptabilité publique.

Le groupement de commandes évite à chaque collectivité de lancer une consultation individuelle et permet d'obtenir des tarifs préférentiels.

*A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes.*

**INCORPORATION DANS LE DOMAINE COMMUNAL DE BIENS SANS MAÎTRE**

M. Crespo rappelle que la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales attribue la propriété des immeubles vacants aux communes et non plus à l'Etat. Restent transférés de plein droit les biens entrant dans le cadre des successions en déshérence.

Sont considérés comme n'ayant pas de maître, les biens qui :

- soit font partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté.

- soit sont des immeubles qui n'ont pas de propriétaire connu et pour lesquels depuis plus de trois ans les taxes foncières n'ont pas été acquittées.

*A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à incorporer les biens présumés sans maître, cadastrés AI 77, AH 177, AR 43 et AA 99, dans le domaine communal.*

**ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DU BUDGET PRINCIPAL**

M. Moneyron présente le compte administratif 2009 qui est en tous points conforme au compte de gestion du Trésorier.

*A l'unanimité, le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2009 du budget principal, lequel peut se résumer ainsi :*

Excédent de fonctionnement :

+ 1.341.687,66 €

Déficit d'investissement :	- 7.716,59 €
Restes à payer :	- 449.187,43 €
Restes à recevoir :	+ 186.256,00 €
Solde global	+ 1.071.039,64 €

#### ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2009 DU BUDGET PRINCIPAL

M. Moneyron présente le compte de gestion 2009 du Budget Principal présenté par le Trésorier, lequel est en tous points conforme au compte administratif de l'ordonnateur.

*A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le compte de gestion 2009 du budget principal qui peut se résumer ainsi :*

Fonctionnement	Report 2008 :	+ 989 849,71 €
	Résultat 2009 :	+ 351 837,95 €
	Excédent 2009 :	+ 1.341 687,66 €
Investissement	Report 2008 :	- 557 131,46 €
	Résultat 2009 :	+ 549 414,87 €
	Solde des restes à réaliser et à recevoir :	- 262 931,43 €
	Déficit 2009	- 270 648,02 €

#### AFFECTATION DU RÉSULTAT 2009 DU BUDGET PRINCIPAL

M. Moneyron rappelle que le compte administratif 2009 du budget principal fait ressortir :

- un excédent de la section de fonctionnement de : 1 341,687,66 €
- un déficit de la section d'investissement de : 270 648,02 € (restes à réaliser et à recevoir inclus).

*A l'unanimité le Conseil Municipal décide d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement, soit : 270.648,02 €.*

#### ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

M. Moneyron présente le Compte Administratif 2009 du Budget annexe assainissement lequel est en tous points conforme au compte de gestion du Trésorier.

*A la majorité ( 5 voix contre : M. G. Welker, M. T. Lachaud, Mme B. Prévost, M. M. Bresciani, Mme C-E Robin) le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2009 du service assainissement qui peut se résumer ainsi :*

Excédent d'exploitation :	+ 339 221,89 €
Excédent d'investissement :	+ 243 203,14 €
Restes à payer :	- 57 408,00 €
Restes à recevoir :	+ 29 156,00 €
Solde global :	+ 554 173,03 €

#### ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2009 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

M. Crespo présente le compte de gestion 2009 du budget annexe assainissement présenté par le Trésorier lequel est en tous points conforme au compte administratif de l'ordonnateur.

*A la majorité ( 5 voix contre : M. G. Welker, M. T. Lachaud, Mme B. Prévost, M. M. Bresciani, Mme C-E. Robin), le Conseil Municipal adopte le compte de gestion 2009 du service assainissement qui peut se résumer ainsi :*

Exploitation	Report 2008 :	+ 184.168,20 €
	Résultat d'exploitation 2009 :	+ 155.053,69 €
	Excédent 2009 :	+ 339.221,89 €
Investissement	Report 2008 :	- 111.929,54 €
	Résultat d'investissement 2009 :	355.132,68 €
	Solde des restes à réaliser et à recevoir :	- 28.252,00 €
	Excédent 2009 :	+ 214.951,14 €

#### AFFECTATION DU RÉSULTAT 2009 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le compte administratif 2009 du budget annexe assainissement fait ressortir :

- un excédent de la section de fonctionnement de : 339.221,89 €
- un excédent de la section d'investissement de : 214.951,14 €

(restes à réaliser et à recevoir inclus)

*La section d'investissement étant excédentaire en 2009, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas affecter l'excédent de la section de fonctionnement.*

#### TAUX D'IMPOSITION 2010

M. Moneyron rappelle à l'assemblée que, par délibération en date du 25 mars 2009, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux de fiscalité

locale à leur niveau 2008 soit :

Taxe d'habitation (T.H.) :	12,30 %
Taxe sur le foncier bâti (T.F.B.) :	15,38 %
Taxe sur le foncier non bâti (T.F.N.B.) :	113,09 %

*Compte tenu de la valorisation des bases d'imposition issue de la loi de finances, sur proposition de la commission des finances réunie le 11 mars 2010 et conformément au débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors de la séance du Conseil Municipal en date du 10 février 2010, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2010.*

#### ACTUALISATION DES TARIFS

M. Moneyron informe le Conseil Municipal que la commission finances propose de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2010 qui sont : les concessions funéraires, les vacances de Police ainsi que les loyers et la participation aux frais de scolarité des enfants non vaugeois. (Consultables en mairie et sur le site internet).

*A l'unanimité, le Conseil Municipal décide du maintien des tarifs à leur valeur 2009.*

#### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

M. Crespo informe l'assemblée que dans le cadre du budget 2010, le Conseil Municipal est appelé à voter un crédit de 62.397 € à l'article 6574 (subventions). (Consultable en mairie et sur le site internet).

*A l'unanimité, (1 abstention : Mme Gardin) le Conseil Municipal décide l'attribution des subventions.*

#### BUDGET PRINCIPAL ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2010

M. Moneyron présente le budget principal qui s'équilibre en dépenses et recettes à :

- 4.302.605,39 € à la section de fonctionnement
- 3.262.023,21 € à la section d'investissement

Hors excédent reporté, la section de fonctionnement progresse de 1,2 %. Hors solde d'exécution d'investissement reporté, la section d'investissement est en baisse, passant de 4.094 k€ en 2009 à 3.242 k€ en 2010 soit 20 %, la commune ayant bénéficié en 2009 du versement de 2 années de FCTVA.

*A la majorité ( 5 voix contre : M. G. Welker, M. T. Lachaud, Mme B. Prévost, M. M. Bresciani, Mme C-E. Robin), le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2010 par chapitres.*

#### BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2010

M. Crespo présente le budget primitif 2010 du service assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- section d'exploitation : 570.531,89 €
- section d'investissement : 1.712.593,00 €

Les recettes d'exploitation sont en hausse par rapport à 2009 du fait du raccordement de nouveaux logements suite à l'extension du réseau communal. La section d'investissement est constituée par la fin du programme quinquennal d'extension du réseau Avenue de Cherbourg, Chemin du Val, Hauts Vals et Boulevard Angibout.

La notification par l'Agence de l'Eau d'une subvention de 35 % sur ce programme permettra de ne pas avoir recours à l'emprunt.

La dette au 1<sup>er</sup> janvier 2010 est nulle.

*A la majorité ( 5 voix contre : M. G. Welker, M. T. Lachaud, Mme B. Prévost, M. M. Bresciani, Mme C-E. Robin), le Conseil Municipal adopte le budget assainissement 2010 par chapitres.*

#### CONTRAT EAU : PROROGATION

M. Crespo rappelle au conseil municipal que par délibération en date du 26 novembre 2004, le Conseil Général des Yvelines a décidé d'accorder à la commune un «contrat eau» finançant à 35 % le montant HT des travaux d'extension du réseau communal d'assainissement, travaux à exécuter dans un délai de 5 ans.

Compte tenu du retard pris dans l'exécution des travaux, il s'avère nécessaire de signer un avenant au contrat pour une durée d'1 an.

*A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un avenant d'un an au contrat eau auprès du Conseil Général des Yvelines.*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.*

## FÊTE DES QUARTIERS

C'est reparti pour les Fêtes de quartiers vaugeois 2010. Ont répondu présents immédiatement pour une nouvelle fête les organisateurs des quartiers suivants :

### Haut du Temple / Tionnets

le 29 mai

### Croix des Jardins

le 5 juin

### Port Maron / Avenue de Paris

le 12 juin

### Les Marronniers / Cerisaie

le 19 juin

### Les Groux

le 19 juin

### Plage Caron

le 25 juin

### L'Île de Vaux

le 26 juin

### Fortvache

le 26 juin

### Temple / Petite Haie

le 3 septembre

### Potrel / Loiseleur

le 4 septembre

### Angibout / Dolnet

le 5 septembre

### Les Punais

le 11 septembre

Sont actuellement en attente de date :

- Les Jonquets
- Les Champeaux
- Saint Nicaise
- Route de Pontoise/Eglantines

Merci à tous les organisateurs à qui nous assurons notre soutien logistique. Prenez des photos qui pourront être publiées sur le site de la Mairie! Si vous souhaitez apporter votre aide pour l'organisation ou tout simplement vous rattacher à un quartier, toutes les informations utiles auprès de Françoise au 0130999161.



## OUVERTURE D'UN CFA AUX MUREAUX

En concertation avec l'Éducation Nationale, la ville des Mureaux ouvre un CFA pour préparer le CAP d'Agent de Prévention et de Médiation.

- Les frais de formation sont gratuits et pris en charge par la Région.

- Ces stagiaires de 18 à 26 ans doivent être en contrat d'apprentissage avec nos collectivités et sociétés.

Ces jeunes seront formés entre autre à la connaissance de :

- l'environnement des institutions,
- l'anticipation et la gestion des conflits,
- des techniques de médiation en fonction des situations.

Forts de ces diplômes, ils pourront postuler comme :

- Médiateurs (médiation sociale, médiation dans les transports, dans les lieux et spectacles)
- Gardien de structures recevant du public, agents d'accueil
- Agent de prévention et de surveillance.

Renseignements : 01 30 91 37 37

## LE BALADOBUS

Une escapade « nature » dans le Parc naturel régional Vexin français !

Au départ des gares de Cergy-le-Haut et de Pontoise (en correspondance avec les lignes A et C du RER), le Baladobus est un mode de transport économique et convivial pour partir à la découverte du Vexin français.

De nouvelles dessertes et de nouveaux horaires :

- Ligne A : départs de la gare de Cergy-le Haut à 9 h 30, 11 h 12 et 12 h 54

- Ligne B : départ de la gare de Pontoise à 10 h 12 et de la gare de Cergy-le Haut à 10 h 32

- Tarifs : adultes : 4€ ; enfants : 2€ pass famille (2 adultes, 2 enfants) : 10€

Renseignements sur le site : [www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr) (rubrique Découvrir, se détenir) ou par téléphone au : 0 810 16 40 45 (n° azur, prix d'un appel local).

## TRIBUNE D'EXPRESSION

Parmi les inquiétudes que nous exprimons régulièrement quant à la gestion de la majorité municipale, deux points sont particulièrement préoccupants :

- 1) La décharge Petitdidier
- 2) Le projet des Marronniers

Le maire s'obstine à collaborer avec la société Petitdidier, et même à la soutenir.

Elle fait pourtant l'objet de nombreux recours, tant auprès de l'Etat que des tribunaux pour activité illicite dans la forêt de l'Hautil (décharge et extraction lucrative de sablon).

Le projet des Marronniers, s'il se réalise, va défigurer notre plateau et engendrer des problèmes de circulation insolubles. Les élus de la majorité auront visité un lotissement vieux de 20 ans pour se faire une idée.

Qui vont-ils convaincre des qualités du projet sur Vaux ? Nous étions très critiques sur l'inaction de la majorité municipale.

Aujourd'hui, ils agissent, mais pour quel résultat !

Prochainement, nous inviterons les Vaugeois à en débattre.

La liste d'opposition A Vaux...Marque !

Gérard Welker - Blandine Prévost - Thierry Lachaud - Corinne E. Robin - Marc Bresciani

Site : [www.avauxmarque.com](http://www.avauxmarque.com)

Ecrivez nous sur [contact@avauxmarque.com](mailto:contact@avauxmarque.com)

A l'heure de la 2<sup>ème</sup> grande crise financière mondiale et des plans d'austérité nationaux, la gestion municipale est un exercice difficile : comme toutes les autres, la commune est prise dans un effet de ciseaux. L'État se désengage petit à petit d'un certain nombre de ses charges en les transférant sur les collectivités, alors même que ces charges, notamment sociales, ont tendance à augmenter précisément sous l'effet de la crise. Face à ces dépenses, les recettes souffrent elles-mêmes de la crise : droits de mutation en baisse en raison de la diminution du nombre des transactions et de la baisse de l'immobilier, taxes sur les entreprises affectées par le ralentissement économique, entre autres. Notre commune dispose en ces temps difficiles d'atouts importants : un faible endettement et une charge fiscale par habitant qui est, dans sa catégorie, une des plus faibles. Ce qui a permis cette année de proposer une hausse des taux d'impôts locaux de... 0% (les bases d'imposition, qui ne sont pas établies par la commune, augmenteront certainement). Un bel effort de rigueur. Et pourtant, cette rigueur n'empêche pas le mouvement. Grâce aux efforts de l'équipe municipale, ça bouge à Vaux. La ville accueille de nouveaux commerces, opticien, restaurant, pizzeria. Les commerçants du marché apprécient leur nouvelle implantation et font état d'une fréquentation satisfaisante. On peut espérer que se crée une spirale positive capable de redynamiser la vie économique vaugeoise, même si des points noirs subsistent, tels que la faible amplitude des horaires d'ouverture de La Poste, avec qui nous sommes en pourparler musclé.

Ces efforts doivent être appuyés par la population qui, en soutenant ses commerces, doit prendre conscience des effets positifs induits : meilleure animation et sécurité du centre ville, amélioration des recettes de la commune, meilleure qualité de vie des personnes âgées n'utilisant pas la voiture, etc.

La liste Majoritaire.

Vive à Vaux  
Ensemble

**Vente directe du pêcheur**  
Poissons - Moules  
Plateau de fruits de mer



**Tous les samedis matins sur le marché**



## COUP DE POUCE

**DE NOUVEAUX COMMERCES SE SONT ÉTABLIS DANS LA VILLE POUR LE PLAISIR DE TOUS.**

**DES MÉTIERS DE BOUCHE, EN PASSANT PAR LES SOINS DES YEUX OU UN CHIRURGIEN DE LA MÉCANIQUE.**

**LES ARTISANS ET PROFESSIONNELS VOUS ATTENDENT AU QUOTIDIEN.**

**SOUTENEZ LES, SOUTENEZ VOS COMMERCES !**



**pour vos yeux**

Valérie Rousseau  
a le plaisir de vous accueillir  
du mardi au samedi  
de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h  
Jusqu'à 20 h le vendredi  
258, rue du Général De Gaulle  
78740 Vaux-sur-Seine  
Tél : 01 34 92 01 18



**Mme Silvestre**

**Paëlla  
poulet  
et travers de porc  
rôti à la broche.**

**Tous les samedis matins sur le marché**

## Restaurant GUJRAL

**Spécialités Indiennes et Pakistanaises  
Plats à emporter  
82 rue du G. de Gaulle  
78740 Vaux-sur-Seine**

**01 34 92 09 66  
Ouvert 7 jours / 7  
12 h - 14 h 30 et 19 h - 23 h 30**



**Omar Idlhaj  
fournisseur  
de fruits et légumes  
depuis de nombreuses années  
sur le marché de Vaux**



**Le miel  
Vauxois de  
Marc Balas**

**Tous les samedis matins sur le marché de Vaux**

**L.S.E.**  
Garage automobile  
Réparations toutes marques



14 rue de Temple  
78740 Vaux-sur-Seine  
01 34 74 95 30  
06 60 70 72 50  
enrickescargaza@hotmail.fr

## Pizza Crousty

**Pizza, paninis, salades**

**Livraison gratuite**

**01 30 91 32 72**

**Ouvert de 11 h à 14 h  
& 18 h à 22 h 30**

**Fermé vendredi midi  
238 rue du G. de Gaulle  
78740 vaux-sur-Seine**

## DATES À RETENIR

### JUIN

5

Théâtre Soif Compagnie  
Espace Espace M-Cuche

6

Gala de l'ADGV  
Espace M.Cuche à 15 h & 16 h 30

Fête du PNR

Château de Jambville  
Représentation de Vaux dans la  
Communauté de commune

12

Spectacle Accadra  
Espace M-Cuche

13

Audition des élèves de l'École de  
musique F. Chopin  
Espace M-Cuche

Tournois TTCV  
au Cosec

18

Spectacle de l'école maternelle  
Espace M-Cuche à 20 h

19

Gala du Centre de loisirs  
Espace M-Cuche

20

CVVX

Coupe de la Ville de Vaux

Croisière sur le canal de Briare  
Contacter Passeport Jeune

21

Fête de la Musique / Feu de la  
Saint Jean – Parc de la Martinière

23

Présentation de  
l'École d'Initiation Omnisports  
Cosec 19 h

24

Spectacle de l'école élémentaire  
Espace M-Cuche à 19 h

25

Spectacle de l'école maternelle  
Espace M.Cuche à 20 h

26

Kermesse des écoles  
organisée par la Caisse des Ecoles  
Parc de la Martinière 11h - 17h30

27

Stage de Qi gong  
Espace M.Cuche 9 h 30 - 12 h

Sortie Parc Astérix  
Contacter Passeport Jeune

## BIBLIOTHÈQUE DE LA MARTINIÈRE

En avril, un joli spectacle Bruissements d'Images a rassemblé parents et enfants.



Des tout-petits très entourés et ravis d'écouter les tendres histoires de Marie Favreau joliment accompagnées des musiques et bruitages de Leslie Bourdin. Un choix d'albums judicieux pour éveiller les petites et grandes oreilles au goût des mots.



### En juin et juillet

- Des histoires pour les plus jeunes, le mercredi matin à 10h30, dans la salle du conte.
- Des films à regarder ensemble, Mercredi 23 juin, 10 h 30 (film d'animation ou dessin animé à partir de 2 ans)
- Samedi 26 Juin à 14 h 30 : Contes d'Afrique
- Mercredi 30 juin et Mercredi 7 juillet 10 h 30 et 15 h (dessin animé, pour les 7 à 77 ans !).

**Accro'livres :** dans le Parc de La Martinière, des livres pour tous les gourmands de mots et d'images : vendredi 2 juillet, vendredi 9 juillet et mardi 13 juillet à 16 heures.

### Du nouveau à la rentrée de septembre

Un Café-lectures pour les amoureux du livre : partager le plaisir d'une lecture, découvrir la langue particulière d'un auteur, en toute convivialité, un jeudi par mois dans la bibliothèque.



La Fête de la Musique avec son traditionnel feu de la Saint Jean nous prépare au retour de l'été dès le 21 juin à 19 h. Cette soirée festive et conviviale attire petits et grands pour découvrir des styles musicaux variés.

Venez dîner ou danser jusqu'à tard. Des surprises vous attendent !!!!



Un jardin harmonieux, un balcon soigné, un potager original ? Ils embellissent le cadre de vie des Vauxois, ils méritent d'être récompensés ! Chaque année, la mairie de Vaux-sur-seine organise le concours des Maisons fleuries. Pour toute information, inscription, il suffit de contacter le 01 30 99 91 50 avant fin juin 2010.

**Prochaine parution Vaux Magazine N° 43**  
**Remise des textes et photos avant le 30 juin**

## JUILLET

2

Cinéma-Espace M-Cuche  
« le petit Nicolas »

13

Bal-Feu D'artifice  
Parc de la Martiniere

## AOÛT

4

Cinéma-Espace M.Cuche  
« l'ile aux pirates »

CSV Doublettes  
Challenge Jacques Detrez

25

Cinéma-Espace M-Cuche  
« mia et le migou »

28-29-30

Fête foraine  
boulevard Loiseleur

29

CSV Concours de la ville  
ouvert à tous les Vauxois

## SEPTEMBRE

3

Cinéma- Espace M-Cuche  
« Avatar » (en soirée)

4

CVVX : Coupe de l'Ile de Vaux  
(6h de Vaux)

5

Rallye Londre-Paris : Arrêt Repas  
Parc de la Martinière 11h30

7

CSV - Concours Vétérans

12

Journée des Associations  
Espace M-Cuche  
10 h - 12 h & 14 h - 18 h

18

Journée du Patrimoine 18 - 19  
Ensemble vocal POLYNMIA  
Église de Vaux 16 h30

Don du Sang

Espace M-Cuche 16 h - 20 h

Ronde des voitures anciennes  
Parc dela Martinière

MENSUEL GRATUIT RÉALISÉ PAR LE  
COMITÉ DE RÉDACTION.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

JULIEN CRESPO.

MAQUETTE JHO

TIRAGE : 2 200 EXEMPLAIRES.

IMPRESSION PAR ART DIMENSION

SITE INTERNET : VAUXSURSEINE.FR